



Programme d'éducation 2024-2025

Modalités de fonctionnement

INSCRIPTION

Les formulaires d'inscription doivent être signés par un dirigeant ou une dirigeante de la section locale ou du syndicat et parvenir au Conseil régional FTQ au moins 10 jours ouvrables avant la session.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les tarifs varient selon la durée des cours et sont inscrits à la fin de la description de ceux-ci. Ces tarifs s'appliquent aux sections locales affiliées au Conseil régional FTQ. Ils sont du double pour les sections locales non affiliées au Conseil régional FTQ.

ANNULATION

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables à moins d'un avis écrit d'annulation au moins deux semaines (10 jours ouvrables) avant le début du cours.

AVIS DE CONFIRMATION

Chaque personne inscrite est avisée à l'avance (10 jours ouvrables) par courriel de la confirmation de son inscription, de même que du lieu et des heures où se tiennent la session.

CERTIFICAT

Chaque personne reçoit une attestation de cours lorsque la formation est complétée.

HORAIRE

Tous les cours se donnent de 8h30 à 16h30 incluant du temps pour les repas.

Autres programmes de formations

D'autres programmes de formation syndicale sont susceptibles d'être offerts dans le but d'animer la vie syndicale régionale, au cours de la période 2024- 2025. Le Conseil régional Québec et Chaudière-Appalaches peut, sur demande, organiser un programme de formation syndicale en autant que le nombre de participant(e)s le justifie. Pour plus d'informations, veuillez communiquer à notre bureau en téléphonant au numéro suivant: (418) 622-4941 poste 5120

Tableau des formations au CRQCA

Les descriptions des formations sont aux pages 4 à 9

SEPTEMBRE 2024	26-27	Travail syndical en prévention	6
OCTOBRE 2024	1-2	Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail	8
	8	Prévenir l'épuisement professionnel	7
	15	La prévention du suicide; L'action syndicale en milieu de travail	4
NOVEMBRE 2024	31oct-1er	Enquête d'accident	7
	5-6-7	La déléguée sociale, le délégué social	4
	14	Suivi jurisprudence au TAT	8
JANVIER 2025	15-16	Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail	8
	28-29-30	Délégué syndical	9
FÉVRIER 2025	5	La prévention du suicide; L'action syndicale en milieu de travail	4
	18-19-20	La déléguée sociale, le délégué social	4
MARS 2025	11-12-13	Réclamation à la CNESST	7
	26-27	S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels	4
AVRIL 2025	8-9-10	Introduction à la santé et sécurité du travail	6
	17-18	Conférence du Réseau régional des délégués sociaux	
MAI 2025	27-28-29	La déléguée sociale, le délégué social	4

DESCRIPTIONS DES FORMATIONS

Entraide syndicale

La déléguée sociale, le délégué social

Ce programme de formation syndicale prépare les déléguées et les délégués syndicaux à soutenir les membres aux prises avec des problèmes d'ordre personnel, d'alcoolisme, toxicomanie, de santé mentale, etc., qui parfois sont reliés à leurs conditions de travail.

On y apprend la relation d'aide et on découvre les ressources du milieu, l'action préventive et la nécessité de l'implantation d'un réseau syndical de déléguées et délégués sociaux dans nos milieux de travail.

Dates:

5,6,7 novembre 2024

18, 19, 20 février 2025

27, 28, 29 mai 2025

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA seulement

S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels

Cette formation permet aux participantes et aux participants de se doter d'une démarche pour mieux comprendre les conflits afin d'intervenir en milieu de travail.

Dates: 26 et 27 mars 2025

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

La prévention du suicide; L'action syndicale en milieu de travail

Cette formation permet de soutenir les délégués sociaux, déléguées sociales et les militants syndicaux, militantes syndicales dans leurs interventions en matière de prévention du suicide. De sensibiliser les milieux de travail à l'impact d'agir en prévention du suicide et de favoriser l'action dans les milieux de travail. Il est important de comprendre que cette formation n'est pas une thérapie, un groupe d'entraide, une formation pour devenir un spécialiste ou une formation pour aider les membres après le suicide d'un collègue.

Coût : 75,00\$ section locale affiliée au CRQCA

150,00\$ section locale non-affiliée

Dates: 15 octobre 2024 (places limitées)

5 février 2025

Heures: 8h30 à 16h30

Équité, diversité et inclusion dans un contexte syndical

Cette formation de deux jours s'adresse aux conseillers et aux conseillères, aux dirigeants et aux dirigeantes ainsi qu'à ceux et à celles qui sont responsables de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. Les participants et les participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation. La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. On y discute également de diversité en milieu de travail.

Quand : **sur demande**

Coût : 75\$ par personne d'un syndicat affilié au Conseil régional, 150\$ autres

D'autres formations font également partie de la filière entraide mais sont incluses dans la section Santé et sécurité au travail.

- **Harcèlement psychologique: prévention et indemnisation**
- **Prévenir l'épuisement professionnel**
- **Violence conjugale : Prévenir, intervenir et agir en milieu de travail**

Santé et sécurité au travail

REMBOURSEMENT DE SALAIRE

Le Conseil régional FTQ rembourse les salaires perdus par les participants et les participantes pour les cours selon les programmes d'aide financière pour la formation en santé et sécurité du travail.

(Introduction en santé-sécurité, Le travail syndical en prévention, Enquête d'accident, Réclamation à la CNESST, Prévenir l'épuisement professionnel, Harcèlement psychologique: prévention et indemnisation, Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail, Suivi de jurisprudence au TAT).

Les remboursements parviennent alors aux sections locales et non aux individus

Introduction en santé et sécurité du travail

Avec comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et leur sécurité au travail, ce cours, d'une durée de trois jours, a pour objectif de s'initier à la santé et sécurité du travail. Par la prise de connaissance de notre milieu de travail et par l'acquisition de connaissances minimales de nos principaux droits en ce domaine, le cours nous amène vers l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

Ce cours s'adresse non seulement aux membres qui occupent un poste en santé et sécurité du travail, mais aussi à toute personne impliquée dans son syndicat. Il constitue un préalable à tous les autres cours en santé et sécurité du travail.

Dates: 8-9-10 avril 2025

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA

250,00\$ section locale non-affiliée

Travail syndical en prévention

Cette formation de deux journées, qui suit la formation de base «Introduction à la santé et sécurité du travail» s'adresse principalement aux représentants et représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et sécurité du travail. En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement de ce comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés.

PRÉALABLE: Introduction en SST

Dates: 26 et 27 septembre 2024

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA

250,00\$ section locale non-affiliée

Enquête d'accident

Ce cours permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et d'établir le dossier d'enquête. On y apprend comment faire une enquête avec rigueur et méthodologie. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation à la source.

PRÉALABLES: Intro SST et travail en prévention (préférentiellement)

Dates: 31 octobre et 1er novembre 2024

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

Réclamation à la CNESST

Il permet de mieux intervenir lorsque des personnes victimes de lésions professionnelles soumettent une réclamation à la CNESST. On y étudie la loi, comment rédiger une réclamation, le processus général d'indemnisation, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer face aux employeurs et à la CNESST.

PRÉALABLE: Introduction SST

Dates: 11,12 et 13 mars 2025

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

Contestation à la CNESST

L'objectif général de cette session est de permettre aux participant(e)s de développer des habiletés afin de produire efficacement, et selon les règles générales établies, une contestation tant à la CNESST qu'au TAT, ainsi que de perfectionner notre démarche de représentation et de soutien d'une personne victime d'une lésion professionnelle. En plus de connaître certaines exigences relatives à l'administration de la preuve devant un tribunal administratif, les participant(e)s seront en mesure de mieux reconnaître son rôle local dans la préparation des dossiers de réparation des lésions professionnelles.

PRÉALABLES: Intro. SST et Réclamation CNESST

ATTENTION salaires non remboursables

Dates: **sur demande**

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

Prévenir l'épuisement professionnel

Le cours de base donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation. Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes dans une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

Dates: 8 octobre 2024 (places limitées)

Hiver 2025 : sur demande

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 75,00\$ section locale affiliée au CRQCA
150,00\$ section locale non-affiliée

Harcèlement psychologique : Prévention et indemnisation

Ce cours vise à équiper les dirigeants syndicaux afin qu'ils puissent connaître les nouvelles dispositions de Loi sur les normes du travail et puissent s'approprier la démarche syndicale à mettre en place pour régler les cas d'harcèlement et pour les prévenir.

Dates: sur demande

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail

Cette formation de deux jours s'adresse à tout militant syndical qui souhaite dénoncer, résister, et agir pour aider les travailleuses et les travailleurs qui sont victimes de violence conjugale.

Dates : 1, 2 octobre 2024
15, 16 janvier 2025

Heures: 8h30 à 16h30

Coût : 75\$ section locale affiliée au CRQCA
150\$ section locale non-affiliée

Suivi de jurisprudence au TAT

Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par les décisions des tribunaux rendues en matière de santé et sécurité du travail, plus particulièrement à ceux et celles qui s'occupent des dossiers des personnes victimes d'une lésion professionnelle. L'objectif de la journée est de présenter, à travers quelques décisions intéressantes et jugements importants de la dernière année, une mise à jour récente de la jurisprudence en matière de santé et sécurité du travail.

Heures: 8h30 à 16h00

Coût: 75.00\$

Date: 14 novembre 2024

Action syndicale

Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

Cette formation de deux jours permet aux participant(e)s de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi afin de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. La formation permet aussi de sensibiliser les participants et les participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 125,00\$ section locale affiliée au CRQCA
250,00\$ section locale non-affiliée

Dates: Sur demande

Délégué syndical

Ce cours permet aux participants et aux participantes de découvrir les moyens pour mieux accomplir leurs tâches syndicales et ce, à partir des problèmes vécus au travail. En plus d'identifier les ressources disponibles pour les délégués et les déléguées, on apprend des éléments d'histoire syndicale, on identifie des solutions aux problèmes quotidiens et on se familiarise avec la procédure de grief.

Heures : 8h30 à 16h30

Coût : 125\$ section locale affiliée au CRQCA
250\$ section locale non-affiliée

Dates : 28-29-30 janvier 2025

Prendre en main sa retraite

Vous êtes à cinq ans et moins de votre retraite? Ce cours est un moment d'échanges et de réflexion pour en faciliter la préparation. On aborde la question des revenus en présentant le fonctionnement des régimes publics et des régimes privés de retraite. On touche à certaines questions juridiques dont le testament, le contrat de mariage et le mandat d'inaptitude. On discute de certaines questions qui pourraient influencer la vie d'une personne retraitée

Sur demande

Introduction aux avantages sociaux: retraite et assurances collectives

Cette formation d'une journée permet aux participants et aux participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives. Elle permet d'approfondir leurs connaissances en ce qui a trait à la retraite et aux avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années déjà, nous assistons à l'explosion de leurs coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation.

Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ.

Heures: 8h30 à 16h30

Coût: 50,00\$ section locale affiliée au CRQCA
100,00\$ section locale non-affiliée

Sur demande

Nom de la formation _____

Dates de la formation _____

Syndicat / section locale _____

Affilié au Conseil régional FTQ

oui

non

Coordonnées

du syndicat

Téléphone

Courriel

Personne(s) à inscrire/

Courriel pour la/les

rejoindre

Paiement

Chèque

À facturer

Virement bancaire

Nom de la personne responsable des inscriptions au syndicat :

Courriel pour la rejoindre (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

À ne pas oublier

- La majorité des programmes de formation syndicale seront tenus à l'édifice FTQ au 5000, boulevard des Gradins.
- Les participantes et les participants doivent s'inscrire au moins dix jours avant la date prévue.
- Veuillez faire parvenir vos formulaires d'inscription (page 11), incluant votre paiement à l'ordre de « Fonds d'Éducation CRQCA », à l'adresse suivante:

Conseil régional FTQ Québec Chaudière-Appalaches
 5000, boulevard des Gradins, bureau 120
 Québec (Québec) G2J 1N3
 Téléphone: (418) 622-4941 poste 5120
 Télécopieur: (418) 623-9932
 Courriel: crgca@ftq.qc.ca

PROCÉDURE POUR LE PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Nos informations bancaires se trouvent sur le spécimen de chèque suivant :

CONSEIL RÉGIONAL FTQ QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES
 5000 BOUL DES GRADINS BUREAU 120
 QUÉBEC, QC
 G2J1N3

Date
 A A A A M M J J

Payer à l'ordre de \$

/ 100 dollars  Caractéristiques de sécurité intégrées. Détails au verso.

Desjardins PERSONNEL MUNICIPAL (QUÉBEC)
 600, BL PIERRE-BERTRAND
 SUITE 100
 QUÉBEC, QC
 G1M 3W5 418-691-6089

Pour MI

⑆ 9 20 1 9 8 1 5 ⑆ 00 5 3 4 5 4 ⑆

Après avoir effectué votre virement bancaire, vous devez envoyer à tresoreriecrgca@ftq.qc.ca les informations suivantes :

- Date du paiement / Montant du paiement / Nom du syndicat, section locale qui fait le paiement / Description du montant payé (ex. : le nom de la formation et le nom de la ou des personnes participantes)
- Pour toute question au sujet du paiement par virement bancaire, vous pouvez communiquer au Conseil Régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches au 418-622-4941 poste 5120 ou par courriel au crgca@ftq.qc.ca